

Il y a trois ans, le Canada a amorcé ses préparatifs pour la Conférence. Nous avons voulu inclure dans ce processus toutes les parties concernées. Nous avons collaboré avec les organismes féminins et les nombreux secteurs de la société canadienne – organismes des droits de la personne, groupes d'universitaires et de travailleurs – qui sont nos partenaires dans le mouvement vers l'égalité. Nous avons offert notre appui pour faciliter la consultation et l'échange de l'information entre les organismes féminins. Nous avons créé des mécanismes pour nous aider à établir nos priorités et à intervenir dans les principaux domaines qui nous préoccupent.

Nous sommes fiers de nos interventions en matière d'égalité des femmes mais nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

À titre de contribution à la Conférence mondiale, le gouvernement canadien a récemment adopté un Plan pour l'égalité entre les sexes. Le Plan reconnaît que la discrimination envers les femmes comporte des coûts, et il décrit des mesures concrètes visant à éliminer cette discrimination. Un des éléments importants du Plan est l'accent qu'il met sur l'élaboration de politiques gouvernementales qui tiennent compte des différences entre les sexes. Cela veut dire que nous veillerons à ce que les lois et les politiques à venir comportent une analyse des effets qu'elles pourraient avoir sur les femmes et les hommes.

Priorités canadiennes

Madame la Présidente, permettez-moi de préciser les priorités du Canada au sujet du Programme d'action.

Nous devons respecter les droits des femmes comme droits de la personne. Il s'agit du fondement même de ce Programme d'action. Nous devons réaffirmer le principe selon lequel les droits fondamentaux des femmes et des filles constituent un élément universel, inaliénable, intégral et indivis des droits de la personne, tel qu'adopté à la Conférence mondiale de 1993 sur les droits de la personne, qui s'est tenue à Vienne. Les droits de la personne ne sont pas une boutique où l'on choisit au gré de ses humeurs.

Dans mon pays, les droits des femmes ont été enchâssés il y a 10 ans dans la *Charte des droits et libertés*.

Dans presque toutes les nations du monde, les femmes sont victimes de violence dans les rues, et plus souvent encore, dans leur propre foyer. Au Canada, nous avons lutté pour faire reconnaître que la violence faite aux femmes et aux filles constitue une violation de leurs droits fondamentaux. Nous avons agi en renforçant les lois, en lançant des campagnes de sensibilisation du public, et en construisant des refuges. Nous